L'AVENIR.

Journal officiel de l'État, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, et de la Première et de la Troisième Municipalité.
Imprimé par J. Boyson.
PARAISSANT TOUS LES JOURS PUBLICS EXCEPTÉ LUNDI.
MARDI, JEUDI ET SAMEDI.
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 11 JUILLET 1837.

Les personnes qui doivent à l'imprimerie de l'Avenir, sont pour abonnement, ou avis, sont priées de solder leurs comptes après la troisième demande, afin d'éviter des poursuites judiciaires.

La fermeture du bureau aux Légumes, nous entraîne à annoncer qu'il faudra en payement des droits de ferme, les bons des trois municipalités.

L'émission des bons de la première municipalité, doit avoir lieu en partie aujourd'hui; on pourra s'en procurer à la banque Consolidée.

Abus de Confiance.

Nous avons plus d'une fois entendu faire la réflexion, que les compagnies incorporées se permettaient des actes, qui, commis par des particuliers les rendraient passibles d'une résidence au Pénitentiaire. Cette responsabilité qui pèse sur chacun des membres de la société, ne devrait-elle pas, à plus forte raison, peser sur celles des banques qui foulent aux pieds tout principe de pudeur en trompant ceux qui agissent avec bonne foi. Que dire en effet de ce nouveau genre d'escroquerie consistant d'adopter la Banque du Canal. Lorsque les paiemens en espèces devraient être faits à l'ordre du jour, voilà ce que l'on donne au peuple, trop confiant de la Nouvelle-Orléans: **Compagnie du Canal et de la Banque de la Nouvelle-Orléans,**

Promet de payer — *ou au porteur*. CINQ PIASTRES SUR DEMANDE, *payable le 15 mai 1833.*

NELLE-ORLEANS LE 15 MAI 1837.

Bon. Chap, Président. *Geo B. Ogden, Caissier.*

Afin d'assurer plus de succès dans la circulation de ces billets, en a eu la soin d'écrire ces mots "après le 15 mai 1838," dans un des coins du billet, en lous petite caractères, lorsque le reste est étampé dans la forme ordinaire. Les mots, "Sur demande" sont particulièrement apparents, pour laisser croire au premier abord qu'ils sont remboursables immédiatement. Ainsi donc, c'est dans un moment où sont tournés tous les regards sur ces institutions, que nous en voyons une vaste effrontément, étayer l'intention d'abuser de la bonne foi du public, lui présenter des billets d'un nouveau genre qu'on lui donne pour de l'argent comptant lorsqu'ils ne sont qu'après que dans un an. Si nous mentionnons ce fait, c'est moins par un sentiment d'hostilité contre cette banque, que pour engager le public à se mettre en garde contre une semblable escroquerie.

LE NAVIRE A VAPEUR CUBA.

Ce navire dont la beauté et la commodité ne laissent rien à désirer, est arrivé dans notre port depuis samedi; construit avec des matériaux de première qualité, et commandé par un capitaine aussi aventureux ni connu que Mr. Swiler, nous ne doutons pas que le CUBA ne soit une source de revenus considérables pour ses armateurs. Ce navire, du port de 600 tonneaux, est d'une grandeur proportionnée, parfaitement meublé, et contient environ quatre vingt cabanes; ses machines, toutes en cuivre, sont parfaitement conditionnée. Ce navire sera, en un mot, d'un très grand avantage aux négocians qui commercent avec le Havane, car quarante heures lui suffisent pour faire ce trajet. Avant d'entreprendre ces voyages, nous avons sut dire que les propriétaires se disposaient à procurer au public le plaisir d'une promenade qui ce bateau dans une de ses excursions de quelques jours. Nous desirons sincèrement du succès à ceux qui sont à la tête d'une entreprise qui leur étendue de notre commerce avec la Havane demandait depuis longtemps.

Les deux dernières entrées n'apportent que des familles étrangères dont nous avons vu surgir des banques dans tous les quartiers de la ville: le moindre prétexte suffisait pour demander une charte; et les législatures semblait oublier tout autre intérêt que celui des individus qui voulaient élever au patriciat, en se montrant à la tête de ces banques, ou mal combinées qu'elles étaient. Entraînées par le nombre que leur prodiguaient les spéculations, les représentans du peuple s'endormaient dans le rêve d'une prospérité subite; et souvent le titre de président ou de directeur de banque venait ajouter à l'aristocratie naissante pour un système que l'on ne connaît pas le poids d'engager sous ses rapports les plus intimes avec la société. Aussi, les banques fidèles au principe de leur origine, n'ont cessé de prétendre qu'au *bien commun*, et conciliant, pour la plupart, dédaigne les besoins des petits commerçans, réduits à recourir à l'usure, et quelquefois jusqu'au profit de beaucoup de directeurs. Il en est plus d'un auquel son crédit en banque lui a fait pour accompteur, bien interdit, comme caissier, le billet qu'il avait reçu comme directeur; et c'est ainsi que la caste nouvelle a traduit de beaux programmes retentissant de bien public, d'utilité générale &c.; tandis que le peuple à la fois prêteur et dupe de ces jongleurs financières voyait avec indifférence ses représentans se priver infiniment aux demandes les plus étrangères et les plus multipliées.

Beaucoup de banques sont résultées pour nom de cette dénomination, et Dieu sait pour qui en ont été les avantages! Des spéculations extravagantes d'un part, des crédits usités de l'autre, ont amené la déconsidération du système entier, et le défiance a ayant une fois pris l'élan, chacun a voulu s'assurer par lui-même de ce que vaudraient les billets dont il était porteur. Alors qu'une certaine alchimie a menacé de mettre à nud le crédit des banques, elles se sont repliées sous un voile impénétrable; une même abscurité fut à toutes aussi explicite; et ces compositions jalouses, acharnées jadis à se nuire, n'ont plus formé qu'une même association dont le secret n'est connu que des adeptes.

Leur premier acte d'union a été aussi *hostile* et *moins* manifeste, dont le bien public était le prétexte, et dont la suspension des paiements en espèces était l'objet réel. La tendre sollicitude des directions de banques ne leur a plus permis de laisser aux affaires le numéraire passer de leurs mains dans celles des porteurs de leurs billets; mais afin de mieux multiplier but, on crai tout haut que l'argent allait quitter le pays et que pour prévenir une telle calamité, on a à propos de le consigner dans les mains publiques. MM. les directeurs, On nous dit en comme on l'a dit ailleurs, la pillage, et le manifeste des directions publiques affirmait quelques ne chômeriens pas du [illegible]. Eh effet, l'on dirait, durant quelques jours, [illegible] les billets en payant [illegible] billets de gros et de dix piastres! C'est [illegible] plus ou banques firent retirer leurs [illegible] et depuis, lors la rouée banque s'est [illegible] dans les coffres des directions, et même [illegible], dans ceux de certains directeurs trop [illegible] pour ne [illegible] la rigidité des [illegible] à la peuple peut bien endurer la faim simple des directeurs de banque ne sauraient aller à pied.

Puisque enfin, comme [illegible] le gouverneur White, nous commençons à nous [illegible] une peu incommodé; puisque [illegible] de chasser les porte à tout endurer avec patience; il ne s'agit plus de nous soustraire aux [illegible] qui nous [illegible] en à ce qui nous menace [illegible] Finit, [illegible] venant de la législature [illegible] qui [illegible] le peuple et les banques. [illegible] du peuple, seul, ple aux mêmes pour la plupart, ces représentations prétendent la société [illegible] et ils prendront [illegible] pour [illegible] et [illegible] pour [illegible] les [illegible] et [illegible] les [illegible] et [illegible] les [illegible] et